

# acto

## BOÎTES CAFARDS

APPÂT ATTRACTIF  
1 MOIS D'EFFICACITÉ

x2  
boîtes



CAFARDS ou RAVETS :  
BLATTES GERMANIQUES,  
ORIENTALES, RAYÉES,  
AMÉRICAINES  
et SCOLOPENDRES

PRATIQUE - PERFORMANT - SÛR



# acto

INSECTICIDES



FABRIQUÉ EN  
**FRANCE**

**X2**



**PRATIQUE :** Faciles à mettre en œuvre, les boîtes-appât se placent sur les lieux de passage des blattes et dans les endroits chauds et humides.

**PERFORMANT :** L'appât est très appétent pendant 1 mois.

**SÛR :** ACTO boîtes cafards permet d'éviter tout contact de l'utilisateur avec l'appât.

#### MODE D'ACTION :

C'est un gel appât très appétent pour l'élimination des blattes. L'appât est composé d'ingrédients détectables à distance par les blattes facilitant ainsi un contact rapide avec le produit. Sa forte appétence permet une bonne ingestion du gel. Il agit en 24 heures après l'ingestion et élimine totalement les adultes en 5 jours.

#### MODE D'EMPLOI :

Retirer les trois ergots de la boîte-appât. Déposer les boîtes-appât dans les endroits chauds, humides et sombres (cuisine, salle de bains). En cas de forte infestation, renouveler le traitement tous les mois. Pour stopper l'action biocide, retirer les boîtes-appât des lieux traités. Stocker le produit entre 5 et 35°C. Craint le gel.



#### DOSES D'UTILISATION :

Préventif : 1 boîte pour 15 m<sup>2</sup>. Curatif : 2 boîtes pour 15 m<sup>2</sup>.

#### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient : CIT/MIT, MIT et BIT. Peut produire une réaction allergique.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

UFI : G830-YOEP-M004-938W

**Composition en % (m/m) :** Spinosad (CAS n°168316-95-8) 0,01%, Géraniol (CAS n°106-24-1) 0,01%.

**Type de préparation :** appât (RB) prêt à l'emploi, insecticide (TP18).

N° de lot et date de péremption : voir indications sur la boîte.